

Comités de la Municipalité de Mont-Blanc

Comité consultatif sur la culture – CCC

Rôles et responsabilités

- Étudier toutes questions relatives à la culture que lui soumet le conseil et faire rapport au membre du conseil municipal responsable de la culture à cet effet, dans les délais fixés par le conseil.
- Faire l'étude et l'analyse de tous les projets d'ordre culturel qui pourraient lui être soumis par le conseil municipal et faire toute recommandation qu'il jugera utile en fonction des exigences de la politique adoptée par le conseil municipal tout en maintenant un lien entre les différents agents culturels ;
- Proposer au conseil municipal certains projets ayant comme objectif de sensibiliser la population et de promouvoir la culture ;
- Sous l'autorisation du conseil, le comité peut obtenir le support de services professionnels externes pour toutes questions relatives au mandat confié audit comité.
- Appliquer la politique culturelle adoptée par la Municipalité.

Nombre de rencontres

- 8 à 10 rencontres par année

Composition du comité

- 6 membres citoyens
- 2 employés municipaux
- 1 membre du conseil municipal

Comité consultatif sur le sport et les loisirs – CCSL

Rôles et responsabilités

- Étudier toutes questions relatives au sport et aux loisirs que lui soumet le conseil et faire rapport au membre du conseil municipal responsable du sport et du loisir à cet effet, dans les délais fixés par le conseil ;
- Faire l'étude et l'analyse de tous les projets reliés au sport et aux loisirs qui pourraient lui être soumis par le conseil municipal et faire toute recommandation qu'il jugera utile en fonction des politiques adoptées par le conseil municipal tout en maintenant un lien entre les différents agents du domaine du sport et du loisir ;
- Proposer au conseil municipal certains projets ayant comme objectif de sensibiliser la population et de promouvoir les sports et les loisirs ;
- Sous l'autorisation du conseil, le comité peut obtenir le support de services professionnels externes pour toutes questions relatives au mandat confié audit comité ;
- Appliquer les politiques en matière de sport et de loisir adoptées par la Municipalité.

Nombre de rencontres

- 8 à 10 rencontres par année

Composition du comité

- 6 membres citoyens
- 2 employés municipaux
- 1 membre du conseil municipal

Comité consultatif d'urbanisme – CCU

- Analyser les demandes de dérogation mineure, les demandes d'usages conditionnels (résidence de tourisme, mini-entrepôt, etc.) ;
- Analyser les demandes de permis en secteur PIIA (visant l'architecture d'un bâtiment principalement) ;
- Analyser les demandes de projet intégré/projet de rue, ainsi que les demandes de modification réglementaire (ex. : augmenter le nombre d'étages ou de logements dans une zone donnée) ;
- Recommander l'acceptation ou le refus d'une demande au conseil ;
- Suggérer des conditions d'acceptation d'une demande au conseil municipal, le cas échéant.

Nombre de rencontres

- 1 fois par mois

Composition du comité

- 6 membres citoyens
- 2 employés municipaux
- 2 membres du conseil municipal

Comité consultatif en environnement – CCE

- Observer les données concernant la santé des lacs ;
- Recommander au conseil certaines modifications réglementaires afin de favoriser la préservation de l'environnement sur le territoire (ex. : distances à respecter près des milieux humides, gestion des installations sanitaires, gestion des matières résiduelles, etc.) ;
- Recommander au conseil d'améliorer ou de créer des installations (ex. : station de lavage des embarcations).

Nombre de rencontres

- 4 à 5 fois par année

Composition du comité

- 6 membres citoyens
- 1 employés municipaux
- 1 membre du conseil municipal